

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a essayé d'obtenir la meilleure copie originale. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination irrégulière. |

L'ABEILLE MEDICALE

Journal de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal,
de l'Hôpital Hôtel-Dieu, de la Maternité Ste. Pélagie
et des Dispensaires.

THS. E. D'ODET D'ORSONNENS, M.D., *Rédacteur-en-chef.*

Vol. I.

DÉCEMBRE 1879.

No. 12.

REVUE DE L'ANNÉE.

Avec ce numéro, se termine le premier Volume de l'*Abeille Médicale*.

Organe de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, ce journal s'est toujours efforcé de mettre ses lecteurs au courant de tout ce qui intéressait cette Institution, en même temps qu'il recherchait leur juste appréciation sur les événements qui se sont déroulés depuis quelque temps.

Malgré les répugnances et les antipathies de quelques uns de nos confrères, l'*Abeille* a vu le jour ; et, elle a vécu sa première année.

Fidèle à son drapeau, la Rédaction, à l'avenir comme par le passé, fera tous ses efforts pour mettre les lecteurs au courant de tous les progrès de la science médicale. Le journal donnera autant que possible, un rapport fidèle des cas intéressants, soit de l'Hôtel-Dieu ou des Dispensaires. Tenant ainsi ses lecteurs au courant de tout ce qui peut intéresser la profession en générale, l'*Abeille* s'adressera parfois d'une manière toute spéciale aux anciens Elèves de l'École de Médecine et de Chirurgie en particulier, en défendant les justes droits de leur *Alma Mater*.

Plusieurs travaux importants sur la médecine sont parus dans les pages de l'*Abeille*. Nos sincères remerciements à nos collaborateurs. Nous espérons que leur nombre ne saura que s'accroître.

Plusieurs événements importants se sont produits en la Province de Québec pour l'avancement des progrès de la science de la médecine. Pour ne parler que des plus importants, nous devons d'abord signaler la perte qu'a fait le journalisme médical en cette Province dans la personne de M. le Dr. G. E. Fenwick, qui est remplacé pour la rédaction du "Canada Medical and Surgical Journal" par MM. les Drs. Ross et Molson.

Le "Canada Medical and Surgical Journal" a rendu des services si éminents à la science de la médecine en cette Province, sous l'habile direction du Dr. Fenwick, que nous voyons avec un véritable regret sa retraite des membres actifs et militants de la profession. Mais nos regrets sont tempérés en voyant ce journal entre les mains des Drs. Ross et Molson. Aussi, pouvons-nous dire qu'ils ont brillamment commencé leur carrière, et avantageusement continué l'œuvre de leur prédécesseur.

Un fait qui n'est pas de la moindre importance pour l'avancement et le progrès de la science médicale en cette Province, au moins, quand à ce qui concerne les Canadiens-Français, c'est la reconnaissance officielle par les Dames Religieuses de l'Hôtel-Dieu de la direction générale de leur Hôpital qui serait dorénavant, comme par le passé, entièrement dévolue aux Professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal. Nous devons nos plus sincères félicitations à ces Dames, qui ont su avoir assez de noblesse de cœur et de fermeté d'âme, pour reconnaître les minimes services que l'École a pu rendre à cet hôpital, et pour refuser dignement le secours étranger.

Un autre fait dont la portée n'est pas moins importante pour la population Canadienne-Française de Montréal, c'est

la ratification officielle par les Dames de la Providence de l'union exclusive qui doit régner entre l'École de Médecine et l'administration de leurs Dispensaires. L'importance de ces Etablissements, dont les bienfaits se répandent sur toute la population pauvre de cette ville, nous dispense de tout commentaire.

Un événement dont la signification ne saurait échapper à qui que soit, c'est l'augmentation dans le personnel de notre Institution. Nous ne voudrions pas blesser la modestie de nos nouveaux Professeurs, et de nos adjoints dans le Professorat, nous ne dirons que ceci : qu'à mesure qu'on les connaîtra mieux, on dira d'eux : "*The right man in the right place.*"

En 1876, la Législature Provinciale passait une nouvelle loi pour régler l'étude et la pratique de la médecine en la Province de Québec. Mais cet acte, élaboré à la hâte, était plutôt un projet, qu'une loi qui pouvait facilement fonctionner. Aussi s'aperçut-on bientôt des lacunes qu'elle présentait ; et, à la dernière session, les Membres de l'Assemblée Législative en adoptèrent une nouvelle, qui est loin cependant de répondre à tous les besoins. Nous ne voudrions pas maintenant en faire sentir les défauts ; l'expérience nous instruira toujours assez tôt. Il est de ces innovations dont on ne peut juger le mérite que par le temps. Qu'il nous suffise de dire pour le moment que nous ne savons au juste quand cette loi devient en force. S'il faut en croire "l'Union Médicale" qui donne la version française, elle serait devenue en force du jour même de sa sanction, c'est-à-dire le 31 Octobre dernier à 3 hrs. P. M. Au contraire, la version anglaise, telle que publiée par le "Medical Record" n'implique pas cette clause ; en sorte que cette loi nouvelle ne rentrerait en force, suivant la coutume constitutionnelle, que deux mois après sa sanction, c'est-à-dire, le premier de Janvier prochain. Nous laissons à nos jurisconsultes le soin de décider cette question.

Au mois de Septembre dernier, l'Association Médicale du Canada a tenu son assemblée régulière annuelle en la ville de Londres, Ontario. Un grand nombre de travaux scientifiques ont alors été présentés à cette association. La ville de Montréal y a été dignement représentée. C'est ainsi que nous voyons le Dr. W. H. Hingston, Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, Professeur de Clinique Chirurgicale à l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal y donner une lecture sur la "Lithotricie"; le Dr. Osler y démontrer un procédé nouveau pour la préparation du cerveau; le Dr. Buller y faire une intéressante lecture sur l'usage de la Pilocarpine dans l'iritis; le Dr. F. W. Campbell y parler de l'ulcère du duodénum; le Dr. Ross y rapporter un cas intéressant de dilatation de l'estomac; et le Dr. Roddick y donner la description d'un cas de méningocèle.

La ville de Montréal n'est pas non plus la dernière quant au nombre des officiers élus. C'est ainsi qu'elle possède cinq officiers principaux sur les onze à élire.

Nous ne saurions trop recommander à nos confrères de joindre cette Association. Par ce moyen, ils se mettront en rapport avec les Médecins les plus éminents de la Puissance du Canada; et, sous peu, ils sauront se faire distinguer par leur science et leur instruction. Bien que nous ne veuillons en rien diminuer le mérite de nos confrères d'origine étrangère, nous pouvons dire, sans esprit de forfanterie, que, par le moyen de l'Association Médicale du Canada, nos confrères Canadiens pourraient obtenir le rang que leur méritent leurs travaux et leur expérience dans la Médecine.

Nous ne saurions terminer cette esquisse sans mentionner les succès obtenus à l'Hôtel-Dieu dans l'ovariotomie par le Dr. W. H. Hingston. Bien que le nombre d'opérées soit encore minime, cependant, dans les circonstances, on doit en mentionner les heureuses conséquences. Dans notre dernier numéro nous avons annoncé le succès dans un cas d'ovariotomie opéré le 12 Novembre; aujourd'hui nous

sommes heureux de constater le même résultat chez une patiente qui a subi l'opération le 10 Décembre.

Nous n'oublions pas que, dans le cours de cette année, on a vu s'éteindre plusieurs de nos maîtres dans la science, en Europe comme en Amérique. Qu'il nous suffise de mentionner MM. les Professeurs Piorry, Tardieu, Chauffard, Gubler et M. Chassaignac, à qui la chirurgie moderne est redevable de l'écraseur linéaire et du tube à drainage; MM. G. W. Callender, Chirurgien de l'Hôpital de St. Barthélémy, Charles Murchison, auteur d'un ouvrage sur les maladies du foie, et William Tilbury Fox, le célèbre dermatologiste anglais; MM. les Drs. John Thompson Darby, Professeur de Chirurgie à l'Université de New-York, et le Dr. Finby, ancien Chirurgien en Chef des armées des Etats-Unis.

Plusieurs congrès scientifiques ont été tenus dans les divers pays dans le cours de l'année; et leurs travaux collectifs ne peuvent que servir aux progrès de la science.

Dans le cours de l'année qui commence, nous rendrons compte comme par le passé, de tout événement qui pourrait intéresser la profession.

LA ST. LUC

Suite et fin.

HON. F. X. A. TRUDEL, SÉNATEUR.

Monsieur le Président et Messieurs,

Tout en vous exprimant ma surprise d'entendre dire que mon nom se trouve sur le programme de la soirée, je dois cependant vous avouer que c'est avec bonheur que je saisis cette occasion, la première qui m'est offerte, de vous dire quel intérêt je porte à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, et quels vœux ardents je forme pour sa prospé-

rité et le succès de son enseignement. Je suis donc très-heureux de pouvoir me joindre à vous tous pour célébrer la fête patronale de votre Ecole, et pour payer à vos dignes professeurs un juste tribut d'hommages pour les services qu'ils ont rendu depuis de longues années, et qu'ils rendent encore tous les jours à la société.

En entrant ici ce soir, je me suis, pendant quelques instants je le confesse, laissé aller à une pensée d'orgueil, lorsque j'ai constaté que pas moins de trois des Membres du Sénat avaient reçu l'honneur d'être invités à cette magnifique fête. Certes ! l'on ne nous a guères accoutumés, dans cette Province surtout, à des attentions aussi flatteuses. Mais, Messieurs, cette pensée d'amour-propre a bientôt fait place à l'idée que c'était peut-être à titre de fossiles politiques que nous étions ici. Quoiqu'il en puisse être, peu importe, après tout ! En entendant la brillante étude dont vient de nous faire part l'un de ces jeunes Messieurs, et la description si attrayante qu'il nous a faite de la charpente osseuse de l'homme, je me suis dit qu'il ne pouvait y avoir d'objection, et je suis convaincu que mes deux honorables collègues seraient avec moi bien aises de figurer à titre de *squelettes* politiques. Sous quels nobles aspects ne nous a-t-il pas montré les proportions harmonieuses et les formes architecturales de la charpente humaine et le rôle essentiel qu'elle joue dans l'existence ! Dire que nous tiendrions une place semblable dans l'édifice social, serait pour nous très-flatteur. En vérité, l'on ne nous a pas accoutumés à de telles appréciations !

Un autre fait m'a frappé encore plus agréablement. Quand j'ai entendu un autre de ces jeunes Messieurs s'excuser de ce qu'il savait à peine balbutier les premiers mots de la langue d'Esculape, je me suis de suite résigné d'avance à ne pas comprendre un mot du langage technique qui est supposé être en vogue dans une école de médecine, et que je supposais être le partage exclusif des Messieurs de la Faculté et de leurs initiés. Mais, ces Messieurs m'ont bientôt con

vaincu que le langage médical peut se présenter sous les formes les plus élégantes, et revêtu des charmes de la plus belle littérature.

C'est donc une grande satisfaction, pour de simples mortels comme nous, de constater que, au moyen du langage ordinaire et sans recours au grec ni au latin, il nous est possible d'être entendu de la docte Faculté, pour rendre hommage à une Institution dont notre Cité s'honore à si juste titre et qui jette tant d'éclat sur notre nationalité.

Messieurs, pour faire de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie l'éloge qui lui appartient et rendre pleine justice au mérite de ses professeurs, il ne suffit pas de constater les succès actuels ; il ne suffit pas même de constater avec quel avantage elle soutient la comparaison avec les Ecoles les plus renommées du continent. Ce serait déjà un magnifique éloge que de dire d'elle qu'elle a formé le plus grand nombre de ces habiles praticiens qui se distinguent sur tous les points de notre Province, dans toute la Puissance, et même dans les plus grandes villes des Etats-Unis ; que depuis plus de trente ans elle a formé toutes ces générations de savants médecins qui ont fait atteindre à leur profession un niveau si élevé. Pour apprécier dans toute leur valeur les services rendus par MM. les professeurs de l'Ecole, il faut se reporter aux premières années de leur professorat, à un temps où la science médicale était, en quelque sorte, à créer dans cette partie de l'Amérique, dans ce temps où l'Institution était à fonder ; où quelques professeurs, sans moyens, dépourvus de toutes ces ressources qui ont depuis été mises, avec tant de profusion, à la disposition d'autres institutions plus jeunes, eurent à subvenir à tout, à tout former, à tout organiser : local, enseignement, hôpitaux, dispensaires, etc. ; il faut comparer ces modestes commencements avec les résultats actuels, pour juger du chemin parcouru, des progrès réalisés, du mérite de ceux qui ont accompli cette énorme tâche. Et, je n'hésite pas à le dire, ces hommes ont des droits acquis aux sympathies, à la préférence du public.

Admettons même, pour l'argument, en faveur des professeurs d'une autre institution, une science égale, d'égales ressources, une égale organisation. Les états de service des Professeurs de l'Ecole leur donnent droit à une préférence que de fait le public canadien a su leur donner. Votre présence ici ce soir, le nombre des élèves, toute cette brillante jeunesse qui se presse sur ces bancs, en sont une preuve non équivoque.

Mon spirituel confrère, M. Globensky, vous a récité un ingénieux apologue. Il vous a dit, avec un fabuliste célèbre comment celui qui au moyen de l'ombre projeté par un grand chêne, laquelle couvrait partie de son champ, avait réussi à s'emparer de tout le troupeau ; il vous a dit aussi comment le chêne ayant été renversé par la tempête et ne donnant plus d'ombre, l'autre partageant avait à son tour hérité de tout le troupeau ; et il vous a assuré que son récit ne couvrait aucune allusion aux circonstances actuelles. Je le crois bien ; car, en vérité, le sort de votre Ecole ne ressemble au sort ni de l'un ni de l'autre des co-partageants. En effet, soit que le soleil brille à l'horizon, comme lors de la démonstration de ce matin ; soit que, comme ce soir, votre Ecole soit enveloppée des ombres de la nuit, toujours le plus grand nombre, la presque totalité des élèves est son partage ; toujours le vaste champ des intelligences des Etudiants en médecine Canadiens-Français s'offre dans sa plus grande étendue, dans sa presque totalité à l'habile culture de Messieurs les Professeurs de l'Ecole, pour recevoir d'eux la précieuse semence de la science médicale.

En me rendant ici ce soir, je me demandais pourquoi l'Ecole avait choisi St. Luc pour son patron ; et je me suis rappelé que la Sainte-Ecriture nous apprend, par la plume de

Paul, que St. Luc était *médecin, mais qu'il n'était pas juif*. Comme tout ce que dit la Sainte-Ecriture renferme un grand enseignement moral, ne pouvons-nous pas supposer que St. Paul ayant, plusieurs siècles d'avance, la prévision du sens

que l'on attacherait au mot *juif*, ait voulu donner par là aux médecins une leçon de justice en faveur de leurs patients ? J'ai eu bien souvent l'occasion de constater par mon expérience personnelle que MM. les Médecins de l'Ecole n'étaient pas *juifs*, et en cela au moins savaient imiter St. Luc leur patron. Naturellement, j'ai cru que c'était ce fait, *que St. Luc n'était pas juif*, qui l'avait désigné au choix de MM. les Professeurs de l'Ecole. Car, ils eussent pu en choisir un autre.

Je vous entends me dire tout bas qu'en cela ils étaient mieux partagés que les avocats, qui, eux, n'ont pas à choisir. Il est vrai que St. Yves est, jusqu'à présent, le seul patron que les avocats peuvent choisir dans la profession. Des malins disent même que lorsqu'il commença à se sanctifier, il y avait de longues années qu'il ne pratiquait plus ; j'ai toujours cru, moi, que cette pénurie de saints connus, dans les rangs des avocats, était dû à leur trop grande humilité et à leur discrétion. Ces vertus, jointes à l'habitude de parler peu, les ont empêchés de faire connaître sur la terre leur succès de l'autre monde.

Je termine, Messieurs, par un conseil que donnait dernièrement Monsieur Lucien Brun, Doyen de la Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lyon ; ce monsieur donnant à ses élèves un cours préparatoire à l'enseignement du Droit leur disait : " Jeunes hommes, soyez ambitieux." Et leur rappelant la vie de luttés, les combats contre l'erreur que l'état des esprits en France semblait leur réserver, il leur disait en substance : On jugera de l'excellence de vos principes par la somme de qualités, de vertus, de sciences et de capacités que vous apporterez dans l'accomplissement de vos devoirs de citoyens. Or, si vous voulez que la population reconnaisse la supériorité du principe chrétien sur la libre-pensée, il faut que vous soyez plus vertueux, plus instruits, plus habiles, plus laborieux que les autres. Ayez donc l'ambition de faire mieux que les élèves des universités de l'Etat, d'avoir plus de science, plus d'habileté, plus de vertu ; de

remporter plus de succès qu'eux. Pour cela, il faut un travail supérieur, plus de constance, plus d'énergie, une vie plus réglée.

Or, Messieurs les Elèves de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, je me permettrai de vous donner le même conseil.

Vous avez près de vous d'autres écoles qui entendent faire à votre Ecole une compétition victorieuse. Eh bien ! Soyez ambitieux ! Mais de cette noble ambition qui n'ait rien que de louable. Que la compétition réveille et maintienne chez vous une noble émulation. Rappelez-vous que vous avez devant vous vingt générations de médecins habiles sur les traces de qui vous devez marcher, que vous devez surpasser même, parceque vous bénéficiez de leur travail, des observations, des découvertes nouvelles, de l'expérience acquise ; rappelez-vous que vous avez entre vos mains l'honneur, la réputation d'une Institution chère à vos cœurs ; de précieuses traditions à conserver. Rappelez-vous les travaux, les sacrifices, les veillées de vos professeurs. Avec un grand courage et des vertus persévérantes, ils ont donné de solides assises à l'édifice national dont nous fêtons ce soir la dédicace, ils en ont élevé bien haut le bâtiment ; à vous, Messieurs, de le couronner dignement par le travail, la science, les vertus qui font les vrais savants et les grands médecins.

ALPH. DESJARDINS, ECR., AVOCAT M. P.

Chevalier de Pie IX.

Messieurs,

Tant de bonnes choses ont déjà été dites ce soir de votre belle Institution que l'invitation que vous me faites d'y ajouter quelques remarques ne peut être pour moi qu'une occasion de vous exprimer combien je partage hautement l'opinion et les sentiments de ceux qui m'ont précédé.

Avant de nous dire son ingénieux apologue, M. Globensky a pris la précaution de vous avertir qu'il n'avait été guidé

dans le choix de son sujet pour aucun désir de faire allusion aux rivalités suscitées contre votre Ecole. Je n'entretiens aucun doute sur son intention là dessus. J'espère cependant qu'il me pardonnera s'il m'arrivait d'y trouver à faire quelques applications.

Dans l'histoire qu'il nous a racontée de la dispute de deux voisins pour la possession d'un certain terrain, il est question d'un arbre magnifique, d'un chêne puissant dont l'ombre protectrice y aurait joué un grand rôle. Dans la lutte que votre Ecole se voit forcé de soutenir pour conserver son champ d'action, je vois également un grand arbre, un chêne puissant et vénéré dont on vous a disputé l'ombre féconde et salutaire, c'est la noble et bienfaisante maison qui s'élève en face de votre Ecole; mais vous aviez le bon côté, et la jouissance non partagée de sa protection et de son bon vouloir vous est restée.

Tant qu'il en sera ainsi, je puis l'affirmer avec assurance, votre Ecole pourra voir sans crainte les efforts de la concurrence; ils ne seront pour cela qu'un nouveau motif d'émulation. Or, si je comprends bien votre position maintenant, il ne resterait plus à ceux qui voudraient continuer la dispute que de demander, pour me servir du langage de l'apologue, au soleil de se déplacer, et changer ainsi les conditions de votre terrain. Mais le soleil a ses lois immuables, comme la justice, et il ne deviera pas de son cours, soyez en sûrs, quelque nuage que l'on parvienne à amonceler sur son passage.

La population de Montréal a toujours vu avec bonheur, ces deux institutions se prêtant un mutuel appui et travaillant ensemble, tant pour le soulagement de ses infirmes et de ses malades que pour l'avancement et le progrès des études médicales en ce pays.

L'une, en prodiguant tous les secours que peuvent inspirer à des cœurs généreux l'héroïsme de la charité chrétienne, mettait à la disposition de l'autre un vaste champ d'études et d'observations pratiques; celle-ci en apportant le concours

des lumières et de la science de ses professeurs, venait y chercher pour le bénéfice de ses élèves les précieuses données de l'expérimentation et de l'application pratique de son enseignement et de ses théories.

Et quand on songe que cette union, qui a été productive de tant de bien, dure depuis plus de 30 ans, on se demande quelle cause si urgente pourrait bien légitimement en briser les liens, soit comme raison de justice, soit même au point de vue plus général du bien de notre société

Aussi permettez moi d'exprimer la conviction où je suis que dans tout ce que votre Ecole fera pour maintenir la reconnaissance de ses justes droits, elle ne cèdera à aucun entraînement qui soit de nature à détruire l'union existante. Vous vous y sentirez peut être provoqués, mais l'expérience du passé vous dit assez combien vous avez à vous garder de toute surprise malheureuse. Pour le moment, il s'agit pour le mérite et la supériorité de votre enseignement et pour les avantages particuliers que vous offrez aux élèves, de garder de votre côté la confiance du public qui vous est déjà acquise, et de continuer à obtenir sa préférence et ses suffrages.

Tant que vous conserverez intactes vos relations actuelles, tant que l'arbre projètera son ombre de votre côté, vous n'avez rien à craindre du résultat de la lutte et rien ne vous empêchera de continuer à donner votre enseignement au grand nombre des élèves et à grossir la liste d'hommes éminents formés dans l'enceinte de votre Ecole et qui fait l'honneur de votre pays.

Mais ai-je besoin d'insister sur ce sujet quand je viens d'être témoin du beau spectacle de la démonstration de ce jour ! Ce spectacle ne dit-il pas bien éloquemment les liens étroits d'estime et d'affection qui existent entre les deux maisons ?

Cependant cette fête a une autre signification non moins heureuse et qu'il importe de constater. La présence de tout le

personnel de la Faculté à la solennité religieuse de votre fête dans l'Eglise de l'Hôtel-Dieu atteste hautement qu'ici vous avez échappé à l'erreur funeste des foyers d'enseignement d'un trop grand nombre de pays.

Vous avez compris que la religion est la meilleure alliée de la vraie science et vous en admettez pratiquement toutes les conséquences.

Le médecin, ainsi que le prêtre, exerce une grande influence morale dans la société. Uni à lui, quelle somme de bien ne peut-il pas accomplir ! Mais aussi quelle responsabilité pour le médecin s'il emploie le crédit dont il jouit dans la société où il répand ses soins, à éloigner de son alliée naturelle la confiance qu'elle a droit d'avoir, à miner son autorité ! Ce doit donc être un bonheur pour les catholiques de voir que l'esprit de l'Ecole est imprégné de la nécessité de cette union.

Aussi en reprenant mon siège, je ne puis m'empêcher de réitérer mes plus chaudes félicitations à votre Ecole de ce qu'elle a su si bien garder ses bonnes traditions sous ce rapport, et lui répéter l'assurance que tant qu'elle les maintiendra et qu'elle continuera comme elle le fait de tenir son enseignement au niveau des progrès de la science, elle restera par son importance, comme par sa date de naissance, la première Institution médicale au pays.

JOSEPH LANCTOT, M. D.

Monsieur le Président et Messieurs,

Lorsque j'ai accepté l'invitation de vous adresser la parole à l'occasion de votre fête patronale, je n'ai pas mesuré l'étendue de l'imprudence que j'allais commettre. Je n'ai considéré que l'honneur que me faisaient Messieurs les professeurs et élèves de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal. Je n'ai pas songé que d'autres plus habiles que moi auraient dû se charger de cette tâche. J'ai pensé que ma qualité

d'ancien élève de cette Ecole me donnait un droit à votre indulgence. C'est à ce titre que j'ai accepté.

Nous autres, Médecins, nous n'avons pas l'habitude de faire de nombreux discours; accoutumés à parler à de pauvres malades, nous ne nous servons bien souvent que de monosyllabes, et jamais nous ne faisons un grand déploiement d'éloquence. Nous ressemblons à ces vieux missionnaires qui ont passé une grande partie de leur vie chez les Sauvages, et qui au retour dans leur pays peuvent à peine se faire comprendre. Et puis, que de fois dans nos cours de justice n'ai-je pas entendu dire par Messieurs les avocats que nous parlions un langage baroque et incompréhensible ??? Cela m'a toujours fait croire que nous ne pouvions pas aspirer à devenir de grands orateurs.

Pendant, à ce défaut d'éloquence, je viens vous apporter la sincérité et la franchise; je viens vous dire aujourd'hui ce que je pense de votre Ecole, franchement, sans flatterie et sans ornement.

Je ne viens pas faire son éloge, d'autres voix plus éloquentes que la mienne viennent de le faire; mais, si vous me le permettez, je ferai en quelques mots et d'une manière très rapide son histoire.

Après avoir entendu aujourd'hui toutes les belles choses qu'on a dites de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, vous me pardonneriez de manifester un petit regret sous forme d'affectueux reproche. C'est, Messieurs, que vous n'avez pas mis à exécution l'idée d'inviter des Dames pour entendre ces belles choses. L'éclat de cette belle fête eut été rehaussé par leur présence; et, comme je me rappelle qu'un jour un prédicateur disait qu'après sa résurrection Jésus-Christ était apparu aux femmes afin que la nouvelle se répandit plus vite, je crois franchement que la cause de l'Ecole déjà si populaire aurait par ce moyen pris le pays d'assaut.

Pardon de cette digression et j'aborde mon sujet.

Pour dire de l'honorable Ecole ce que j'en pense, il me faut remonter jus-qu'aux jours de sa fondation et interroger l'esprit de ses fondateurs.

Quelles furent donc les idées qui inspirèrent ces hommes de dévouement à fonder l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal ?

Il me semble que la réponse est dans toutes les bouches, et que vous allez me répondre que deux grandes idées ont présidé à sa fondation : *L'idée nationale et l'idée religieuse.*

En effet, que voulaient et espéraient les fondateurs de cette Ecole, si ce n'est en faire un établissement religieux et national, où les Canadiens-Français pussent apprendre le secret de l'art de guérir dans leur langue et sous l'égide de de leur religion, afin de conserver intactes l'une et l'autre ? Ces idées étaient suffisantes pour fonder une Ecole qui a vécu, qui a grandi et prospéré, et qui vivra encore dans l'avenir, appuyée sur ces bases de force et de vie. Mais ce n'est pas tout de fonder une Institution avec des idées, il faut des moyens. Au point de vue moral, tout promettait succès et prospérité ; mais les difficultés étaient grandes du côté matériel. Aussi j'ai appris que, dès les commencements, il n'y avait que quelques hommes de bonne volonté et de dévouement dont le courage et l'opiniâtreté tenaient lieu de fortune. Ils voulaient travailler pour leur pays, et regardaient presque avec orgueil le pauvre petit local dans lequel ils donnaient leurs lectures pendant quelques mois seulement de l'année. Par malheur encore, les troubles politiques de 1837 forcèrent cette Institution naissante à fermer ses portes. Quelques malins, ennemis sans doute d'Esclape, oseront peut-être dire que l'échafaud faisait alors assez de victimes et que l'on pouvait se passer de médecins ; mais il n'en est pas moins vrai que l'Ecole fut pendant quelques années dans un état de mort apparente.

Ce n'est qu'en 1843 qu'elle ouvrait de nouveau ses portes à la jeunesse studieuse et avide de science. A cette époque

L'Ecole prenait une forme sérieuse, et devenait un fait accompli. Depuis elle a continuellement marché de succès en succès et fourni au pays des centaines de médecins qui font sa réputation et sa gloire. L'amour des professeurs pour l'Ecole devint le patrimoine des élèves, et pendant tout le temps que cette même Ecole n'eut le droit que de faire obtenir une licence, les Canadiens-Français, porteurs de telle licence, la considéraient l'égale des diplômes des grandes Universités d'Europe. Tel était leur attachement pour leur *Alma Mater* ! Respect et attachement, Messieurs, que du temps que j'étais élève, nous considérions tous comme un devoir sacré.

Cependant, les professeurs ne tardèrent pas à s'apercevoir que c'était une lacune regrettable de ne pouvoir pas accorder de diplômes à leurs élèves, et en 1863 l'Ecole fut affiliée à une Université qui lui accordait ce privilège.

Ce fut, me dira-t-on, une Université protestante qui octroyait alors cette faveur.

Oui, Messieurs, parce qu'une Université Catholique à qui l'on s'était alors adressé avait accueilli les avances de l'Ecole par un refus.

Mais, jamais, alors comme aujourd'hui, la Faculté Victoria, par ses affiliations, n'a abandonné ni la liberté ni le contrôle de son enseignement. Elle est toujours restée fidèle aux deux grandes idées qui avaient présidé à sa fondation.

Maintenant, Messieurs, qu'est il arrivé depuis ?

Il y a deux ans passés, l'Ecole de Médecine et de Chirurgie a voulu contracter mariage avec Laval. Les deux conjoints semblaient se convenir ; là répulsion et l'antipathie des années précédentes semblaient disparues et la cérémonie devait avoir lieu bientôt ; mais, quand vint le contrat, la question de la dot fut un obstacle. L'Ecole était majeure, et avait amassé un petit pécule qu'elle ne voulut pas sacrifier aux beaux yeux de son fiancé. Après réflexion faite, elle en vint à la conclusion qu'elle resterait vieille fille, puisque c'était nécessaire pour conserver *sa sagesse et son honnêteté*.

Naturellement quand un mariage manque dans une famille, il en résulte toujours un certain malaise et du brouille entre les intéressés. Quelques professeurs, pour des motifs que nous n'avons pas le droit d'interroger, ont cru devoir abandonner leur Ecole. Mais, d'autres, qui ne leur cèdent en rien, sont venus prendre la place des transfuges ; de sorte que l'Ecole en restant vieille fille est aussi honorable et aussi parfaite qu'autrefois.

J'ai entendu dire par quelqu'un, dans une circonstance solennelle, que l'Ecole aurait dû se soumettre. Cette personne avait quelque intérêt à la soumission de l'Ecole. Tout de même, j'ai été surpris de ce : "*Pourquoi ne pas se soumettre ?*" de la part d'un homme qui a su se démettre.

Eh bien ! Messieurs, quand on est juste, on ne se soumet pas, on résiste à l'injustice.

Y aurait-il des avantages à gagner?...la justice est en souffrance, il faut y renoncer.

Croyez-vous que les professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie, hommes de justice, qui ont toujours combattu pour les droits imprescriptibles de l'établissement qu'ils ont fondé au prix de grands sacrifices, puissent se soumettre et renoncer d'un seul coup à tous ces mêmes droits légitimement acquis ?

Non, Messieurs,

L'Ecole est moralement un patrimoine. Elle appartient à ceux qui l'ont aimée, aux médecins qu'elle a formés, à vous et à moi, et nous avons le droit de dire à nos professeurs : **SOYEZ JUSTES, MAIS SOYEZ FERMES.**

On a dit de plus que l'Ecole de Médecine n'avait pas eu l'encouragement de citoyens riches, ni d'hommes, dont l'influence pouvait lui aider.

Il est vrai que, dans notre pays, les Peabody et les Girard sont rares. Mais ce qu'il a été possible de faire dans ce pays, l'école l'a fait. Elle s'est assurée de la confiance des citoyens les plus distingués, et elle possède la sympathie du public.

Les établissements religieux de cette ville ont été mis à sa disposition ; ce sont des avantages incalculables qui assurent à une institution médicale prospérité et vaste avenir, ce sont des avantages qui valent bien la fortune, et je compte que l'Hôtel Dieu, qui est à la disposition de l'École, vaut pour elle tous les trésors. Or je considère qu'étant ainsi favorisée, l'École a eu une large part d'encouragement, mais non pas dans le sens aussi absolu que le voudraient ceux qui lui reprochent de ne pas en avoir eu.

Il y a bien des lacunes à combler encore dans notre pays, et il est bien regrettable que Montréal, la métropole, ne possède pas une Université indépendante où la jeunesse s'empresserait de venir puiser toutes les connaissances dans les arts et les sciences. Il n'a pas été trouvé opportun d'en créer une encore.

Contentons-nous, en attendant, d'être fidèles et dévoués à la vieille Ecole de Médecine et de Chirurgie, *notre Alma Mater*.

Avant de terminer, Messieurs les Etudiants, je m'adresse à vous particulièrement. C'est par l'étude et la persévérance, et en restant toujours Etudiants, que vous ferez des hommes véritablement instruits et que vous éleverez d'avantage la réputation de l'École. L'Amérique doit apprendre un jour à se passer de l'Europe, et dans le trophée élevé sur ce continent le Canada doit toucher au sommet.

Le 19^{ième} siècle est le siècle de progrès par excellence. C'est lui qui a enfanté des merveilles. Le 17^{ième} siècle a été celui de la philosophie. Dans les sciences, dans les arts, dans l'industrie, et particulièrement en médecine, notre siècle a tracé un long sillon que la postérité regardera avec surprise. Là où il y a un isthme à percer, il y a un Ferdinand de Lesseps.

Messieurs, je ne voudrais pas vous retenir plus longtemps ; mais j'ai un devoir à remplir auprès de vous. C'est le plus facile. Je dois vous remercier de m'avoir invité à votre belle

l'été. Je vous disais en commençant qu'en acceptant votre invitation, je m'étais rappelé mon titre d'ancien élève, et je n'aurais pas cru remplir ma mission d'enfant de cette école, si je n'avais pas été avec vous ce soir.

Nous devons tous et toujours être fidèlement attaché à cette Institution, dont les jaloux et les détracteurs ne peuvent pas même dire du mal.

J'espère que toujours, quand vous aurez quitté cette Ecole, vous vous souviendrez d'elle et surtout des avantages qu'elle vous a accordés. Semblables à ce soldat romain qu'on a trouvé, après 18 siècles, enseveli sous les ruines de Pompéi avec son arme au bras et revêtu de son armure, ainsi on vous trouvera à toute heure prêts à défendre et protéger l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal.

M. David Dufresne, Etudiant en Médecine, présenta ensuite à M. le Doyen de la Faculté et aux Professeurs, l'adresse que l'on va lire :

A MONSIEUR LE PRÉSIDENT ET MESSIEURS LES PROFESSEURS DE
L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE DE MONTRÉAL,

Messieurs,

Après avoir offert à notre bienheureux patron, St. Luc, le faible tribut de nos hommages, ce matin, nous croyons aussi fort à propos de présenter à nos vénérés professeurs l'expression cordiale de nos sentiments ; sentiments de confiance, de respect, d'honneur et de gratitude. Pardonnez, MM. les Professeurs, à mon incapacité de vous les représenter tels que nous les ressentons.

En venant nous grouper auprès de vous, MM. les Professeurs, et nous abriter sous votre égide pour recevoir dans nos jeunes intelligences cette science si noble et si belle qu'on appelle divine, que tous les âges comme tous les peuples, ont respectée et vénérée, et vers laquelle nous aspirons vivement d'en percevoir l'éclat et la beauté ; toute notre confiance est étée sur vous.

Vos brillantes connaissances et votre longue expérience, accompagnées de votre zèle si ardent, nous sont d'irrécusables garanties. Aussi, MM. les Professeurs, vos sages enseignements tombent-ils dans nos esprits tels qu'une douce rosée tombe sur la fleur qui s'épanouit à sa bienfaisante influence, et s'y gravent aussi profondément que le cachet sur la cire tendre. Si votre zèle est ardent, Messieurs et vénérés Professeurs, si votre désir de nous verser votre science est sans borne, si votre bonté et votre sympathie se manifestent à notre égard en toute rencontre, si votre amour pour vos élèves est sincère, de notre côté, MM. et dignes Professeurs, tâcherons-nous de répondre à votre zèle par notre assiduité et notre constante application à saisir chacune de vos paroles, tâcherons-nous de nous rendre dignes de votre bonté et surtout de mériter votre estime ; nous tâcherons enfin de nous mettre à la hauteur de notre chère Ecole et de la noble ambition de nos dignes et vénérés Professeurs. Et quand nous serons épars, quand nos cheveux auront blanchi dans l'amour toujours croissant de ce toit chéri, témoin de nos gaietés, de nos labeurs, de nos amitiés et de nos espérances ; quand, dis-je, ce souvenir ineffaçable du bonheur que l'on y goûte échauffera nos cœurs engourdis de vieillesse, nous aimerons encore et plus que jamais à revoir ces lieux qui ont vu nos intelligences se nourrir de science et de savoir.

Nous reviendrons à l'instar du petit oiseau, à son nid où il avait puisé la force et l'essor de ses ailes rapides. Et si alors on n'y trouve plus nos professeurs bien aimés, nous irons au moins offrir dans le deuil une prière fervente sur leur tombeau et leur répéter encore que nous les avons aimés et respectés.

Montréal, 21 octobre 1879.

M. le Dr. Trudel répondit à cette adresse par un très beau discours et fut souvent interrompu par les applaudissements de l'auditoire.

Mentionnons pour terminer, l'habileté avec laquelle la partie musicale a été rendue. Sous la direction de MM. Alfred Prieur et Duckett, on avait tout lieu de croire que la musique serait excellente, et en effet notre attente n'a pas été trompée.

MM. Rodolphe DeLorimier et Alfred Duckett ont chanté plusieurs jolies chansonnettes qui ont été vivement applaudies.

La soirée s'est terminée par un grand chœur intitulé : *Vive Victoria!* lequel a été exécuté avec un ensemble remarquable.

Depuis plus de trente-cinq ans que l'Ecole de Médecine et de Chirurgie existe, elle a rarement reçu des marques de sympathies aussi manifestes.

Dès son origine, elle a arboré un drapeau, et ce drapeau les Professeurs l'ont maintenu intact aux prix de grands sacrifices. Le clergé Canadien, qui est toujours au premier rang, quand il s'agit de l'éducation et de l'amélioration de la société, a vu ce drapeau, il a compris sa signification, il a donné de l'encouragement et il a prêté main forte à ses défenseurs. La population Canadienne et Catholique a aussi aperçu ce drapeau, et elle a envoyé une nombreuse cohorte de jeunes intelligences se ranger sous son ombre, et combattre ensuite pour sa défense. La profession médicale, à mesure que ses flots incessants passaient dans cette Ecole, contemplait d'un œil affectueux ce drapeau patriotique et se plaisait ensuite à le faire respecter au-dehors. Enfin, les autorités ecclésiastiques et civiles, et les Communautés religieuses se sont plu, à maintes reprises, à orner cet étendard représentant un grand principe, arboré par l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal.

Eh bien, ce noble drapeau, ce drapeau patriotique, cet étendard sacré flotte encore aujourd'hui sur la tourelle de l'Ecole, il a encore la même signification. Il est encore intact, pur et resplendissant comme le jour où il a été arboré pour le plus grand bien de la société.

C'est à cause de ce principe que nous combattons, c'est pour la défense de ce principe que nous sommes sur la brèche.

C'est parce qu'on a compris toute l'importance de ce principe, c'est parce qu'on a toujours vu flotter resplendissant le drapeau de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, qu'on est venu ranimer notre ardeur, et nous encourager dans nos labeurs.

Au nom des Etudiants de cette Institution, au nom de ses Professeurs, au nom de ses défenseurs et de ses amis, nous vous remercions. Nous vous remercions, Messieurs du Clergé, qui avez voulu rehausser en ce jour par votre présence l'éclat de notre fête patronale, et nous témoigner la sympathie que vous porter à nos Etudiants. Nous vous remercions, Messieurs les Orateurs, du concours généreux que vous avez daigné nous donner en ce jour, en nous procurant le plaisir de vous entendre et de vous applaudir. Acceptez aussi nos plus sincères remerciements, ô vous, citoyens distingués et généreux, qui par votre présence, encouragez nos travaux et approuvez nos efforts.

Nous devons en outre remercier d'une manière toute spéciale la profession médicale de l'appui cordial qu'elle a toujours donné à notre Institution, et des sentiments de confiance qu'elle a manifestés envers ses professeurs.

Leur présence était pour tous un gage de succès. Les professeurs voient dans cette démarche l'approbation de leur ligne de conduite. L'étudiant y trouve un sujet d'encouragement. Il comprend qu'à partir de ce jour il ne sera plus regardé comme le rebut de la société. Il comprend que dorénavant on verra en lui celui à qui plus tard on remettra le soin de sa santé.

Après avoir fait un solide cours d'études dans les collèges classiques élevés par la générosité du Clergé Catholique dans les divers points de cette Province, l'Etudiant en Médecine a droit à la protection et au respect de la Société. Entraîné par ses aspirations dans des études pénibles et arides, poussé

par la nécessité des choses à des travaux sublimes mais difficiles, l'étudiant a parfois besoin de retremper sa vigueur intellectuelle dans les charmes d'une société d'élite ; il a besoin d'un repos agréable pour reprendre avec plus de courage ses labeurs ardues. Le protéger en ces circonstances, lui accorder notre confiance, l'admettre dans nos familles, qu'il ait son couvert à notre table, et l'on trouvera en lui un gentilhomme que l'on aimera plus à mesure qu'on le connaîtra mieux. Sa reconnaissance sera vive, les mots pour l'exprimer découleront de ses lèvres, et il conservera de nous un agréable souvenir. Plus tard, quand on aura fourni le terme de notre carrière, un ami dévoué, un ami généreux veillera à notre chevet, pour adoucir les souffrances de nos derniers instants, et cet ami fidèle sera le médecin que nous aurons protégé pendant qu'il était Etudiant en Médecine.

Quant à nous, continuons toujours à mériter l'approbation et l'encouragement de personnages aussi distingués que ceux que nous avons en l'honneur de recevoir en ce jour. Rappelons-nous toujours les joies ineffables que nous avons goûtées lors de la célébration de notre fête patronale.

Que le souvenir de ce beau jour ne s'efface pas de notre mémoire, qu'il demeure toujours vivace en notre esprit, et, plus tard, nous pourons dire avec le poète :

Et heac olim meminisse juvabit.

Des indications de la création d'un anus artificiel dans les cas de cancer du rectum.

Tout dernièrement M. Léon Labbé, professeur agrégé à la Faculté, présentait à l'Académie à l'appui de sa candidature, un très-intéressant travail sur les indications de la création d'un anus artificiel dans les cas de cancer du rectum ; selon cet habile chirurgien quand le mal peut-être enlevé complè-

tement, on doit recourir à l'intervention directe ; elle laisse au malade les chances d'une guérison définitive, s'il ne se produit pas de récidive.

Quand les désordres sont trop étendus et que l'ablation ne peut plus être tentée, deux cas peuvent se présenter, ou il y a des signes d'obstruction complète de l'intestin et alors l'opération de l'anus contre nature est la seule ressource que puisse employer le chirurgien, ou il y a des douleurs intolérables sans obstruction absolue, c'est pour ces cas que Mr. Labbé, suivant la pratique des chirurgiens anglais et américains, propose de pratiquer l'anus artificiel.

Voici du reste textuellement la conclusion qu'il formule ; la sixième de son mémoire ; les indications y sont nettement posées :

“ Même quand les matières fécales peuvent encore être expulsées, si elles circulent difficilement et déterminent par leur passage au niveau des parties malades, une irritation incessante et des douleurs intolérables, il est encore indiqué d'intervenir pour détourner les matières de leur cours normal, et rendre, par ce fait, la vie plus supportable et peut-être retarder la marche du mal.

“ La pratique, principalement celle des chirurgiens anglais et américains, démontre que les malades retirent un véritable bénéfice de la création d'un anus contre-nature à une époque relativement rapprochée du début de la maladie.”

L'auteur examine ensuite la méthode (celle de Littre ou de Callisen) qui doit être préférée.

Ces conclusions me sont passées sous les yeux pendant que j'observais un malade dont voici l'histoire résumée.

P*** âgé de 40 ans est malade depuis 4 ans ; les selles sont accompagnées d'une certaine quantité de sang, il éprouve des douleurs dans le bas-ventre derrière le pubis, il entre à l'Hôtel-Dieu le 4 septembre 1878, il est placé dans mon service salle Saint-Thomas N° 38.

Dès son entrée, nous constatons une grande pâleur avec

teinte jaunâtre, un amaigrissement considérable, des selles fréquentes mêlées de sang, des douleurs profondes, mais supportables et par le toucher un chapelet de tumeurs rectale remontant au dessus du releveur de l'anus et se prolongeant à des points inaccessibles au doigt.

Les fonctions digestives se font assez bien, les poumons ne présentent aucune lésion.

Bientôt les douleurs deviennent beaucoup plus vives, il se forme une fistule qui s'ouvre à 2 ou 3 centimètres de l'anus.

A la fin d'octobre les douleurs sont insupportables ; je le fais passer dans le service de mon confrère le docteur Decès, qui après l'avoir conservé quelques jours, me le renvoie en déclarant qu'il n'y avait pas lieu d'intervenir. Le malade dont les souffrances devenaient horribles fut très-désappointé ; chaque jour il me suppliait de l'opérer ou de mettre un terme à ses douleurs que l'opium à haute dose à l'intérieur, et les injections répétées de morphine ne parvenaient pas à calmer. Je le fis voir à mes confrères Galliet, Beltz et Langlet. — Devant l'intensité des douleurs qui se répétaient aussi souvent que des matières passaient sur les surfaces altérées et qui ressemblaient à celles que produirait un fer rouge qu'on éteindrait dans l'anus, notre professeur de clinique chirurgicale voulut bien le prendre dans son service pour exécuter l'opération conseillée par le chirurgien de Paris. Du 2 au 12 décembre le malade séjourna dans la salle St.-Jean ; il nous fut renvoyé à cause de l'état d'affaiblissement qui rendait l'intervention difficile. Je songeai à ce moment à demander au savant chirurgien de Lariboisière de disposer d'une journée pour venir lui-même exécuter son opération, la situation précaire de mon malade me fit hésiter, j'avais peur de déplacer inutilement mon confrère. Nous nous trompions tous sur la résistance de notre malade, dont la lente, la cruelle, l'horrible agonie devait se prolonger encore deux mois jusqu'au 12 février.

Dans cette période des trajets fistuleux s'établirent au pour-

tour de l'anus, des hémorroïdes ou des champignons cancéreux s'y étranglèrent; des matières d'une fétidité insupportable coulaient presque constamment; chaque fois le malade me suppliait de lui faire l'opération, il consentait à tout pourvu qu'on le guérit ou qu'on le *tuât*, je lui permis de faire lui-même des injections de morphine, et de les répéter jusqu'à ce que la douleur fut calmée, elles n'avaient que des effets passagers, le passage des matières sur la plaie ramenait bien vite des douleurs qui réveillaient le malade et l'arrachaient au sommeil morphinique. Plusieurs fois pour satisfaire ses désirs, je dus lui laisser appliquer une sangsue, il lui semblait que le champignon extérieur était pour quelque temps moins douloureux.

En présence des faits que je viens de relater très-brièvement et qui n'appuient peut-être pas suffisamment sur l'atrocité des douleurs, en présence de cette prolongation de l'existence, de l'intégrité des poumons, du maintien de l'appétit et d'une énergie morale considérable, je regrette de n'avoir pas réalisé l'opération de Mr. Labbé, et si pareille cas se présente à mon observation, prenant plus de hardiesse, je ferai une opération palliative que je réclamerais moi-même si je me trouvais dans une situation semblable.—(*Union Médicale du Nord-Est.*)

DR. H. HENROT.

La tête du taenia.

Le rédacteur du *Richmond Med. Monthly* rapporte la guérison d'un cas des plus obstinés de ver solitaire. Il l'avait attaqué avec la térébenthine, le kousso, le grenadier, la fougère mâle, etc, etc, mais n'a jamais pu déloger la tête. Il essaya ensuite l'émulsion de Inloe à l'huile de fougère mâle fraîche. Après deux doses, la tête fut rendue. Il n'y a pas eu retour des symptômes.—*The proceedings.*

“ FŒTUS IN FŒTU.”

Depuis le commencement de ce siècle, les annales tératologiques ont enregistré une dizaine de cas de gestation ventrale congénitale. Le plus remarquable de tous, à notre sens, est le suivant, rapporté par le Dr R. P. Harris, devant le Collège des Médecins de Philadelphie, le 4 juin dernier.

Anne, fille de M. Salomon Oswald, de New-York, Pensylvanie, âgée de six ans, a présenté, dès sa plus tendre enfance, l'apparence d'une conformation irrégulière, l'abdomen était considérablement développé. Elle était d'une complexion très-délicate et appartenait à une famille consomptive. Pendant une maladie, un abcès se forma entre les régions ombilicale et épigastrique, et une masse proémina à travers la paroi abdominale. Les médecins d'York craignant d'explorer ce corps étrange, le ligaturèrent dans le but d'en obtenir la chute. Bientôt après, une grande quantité d'un liquide offensif s'échappa et le reste de la masse suivit. On découvrit que le sac qui contenait la prétendue tumeur renfermait encore une masse de cheveux. Comme la patiente était d'une faiblesse extrême on la porta sur un oreiller au Dr Atlee, à Lancaster, afin de prendre son avis. On lui remit aussi le spécimen que l'on avait mis l'alcool. Ceci se passait dans l'été de 1844.

Le Dr Atlee enleva les cheveux contenus dans la fistule abdominale, les fit laver, sécher et trouva qu'ils pesaient deux drachmes. Ils étaient blonds et d'une longueur variant entre 10 à 12 pouces.

Bientôt, sous des soins éclairés, la santé de la jeune fille s'améliora, mais on découvrit que le sac communiquait avec l'estomac, comme le prouva amplement le passage des ingestas de l'estomac à travers la fistule. Celle-ci resta ouverte jusqu'à l'âge de 14 à 15 ans alors qu'elle se ferma, laissant une ampoule semblable à un bouton.

La jeune fille se développa, devint une belle et gracieuse

demoiselle, fut menstruée à 12 ans et continua à l'être régulièrement jusqu'à ce qu'elle tomba victime de la phthisie pulmonaire à l'âge de 23 ans.

La masse contenue dans la bouteille fut envoyée à Philadelphie pour être disséquée et préparée par le professeur W. R. Grant, qui la décrivit comme suit dans l'ouvrage du Dr Atlee sur les "Tumeurs Ovariennes," page 199 :

" A première vue, la tumeur ressemble a une masse amorphe.....La portion supérieure est semblable à un crâne recouvert de quelques cheveux hérissés. Sa longueur est de 3½ pouces, et sa plus grande largeur 2 pouces; son poids est de 2 oz. Antérieurement, il y a une fissure horizontale, irrégulière, supposée être le rudiment d'une bouche. En bas, trois dents temporaires parfaites sont implantées dans les parties molles ou gencives de la machoire inférieure. Les dents proéminentes sont : une incisive latérale, une bicuspide, et une molaire reposant superficiellement sur l'alvéole d'une machoire imparfaite, dans la base de laquelle on voit par une ouverture, un ou deux rudiments d'autres dents. Le maxillaire inférieur a une crête correspondant à la symphise, il est mobile à gauche mais anchylosé à droite. Le crâne large et dur est uni à une épine dorsale épaisse mais courte ; cette dernière, inflexible, recourbée en arrière constitue la malformation connue sous le nom de *Spina bifida* avec des crêtes correspondant aux cartilages inter-vertébraux. A la partie ouverte du canal spinal, la moëlle envoie des prolongements, dont l'un, que je prends pour le nerf sciatique, va jusqu'à l'extrémité du pied. Les os de la tête sont tous fusionnés sans trace de suture. On y reconnaît deux ouvertures, l'une en front vers le centre, l'autre correspondant à la fontanelle postérieure. Le diamètre de ces ouvertures est de 2 lignes, et une petite sonde peut passer de l'une à l'autre. Les os pelviens sont bien marqués et réunis au pubis par une symphyse régulière, recouverte de cartilage, comme l'épine. Les acetabula sont occupés par les têtes cartilagineuses des

fémurs, rondes et proéminentes, avec des capsules assez parfaites. Le pied gauche est tourné en dedans (varus.) Le côté droit du pelvis et la hanche droite correspondent avec la gauche, mais un peu plus bas. Les rudiments des extrémités supérieures ont été disséqués de la masse, mais moins bien que les inférieures, à cause de leur petitesse et de leur position moins proéminente, je ne pus découvrir aucun vestige de côtes ni l'apparence d'aucun organe ou viscère. Un périoste parfait couvrait les os."

Il est évident, dit le Dr Harris, que le corps dont on vient de lire la description, n'est pas une tumeur dermoïde, mais un produit de génération : un jumeau de la fille dans l'abdomen de laquelle la trace germinative s'est partiellement et irrégulièrement développée.

Physiologie de la Salive.

Herr Von der Velden a récemment étudié l'action de la salive de la bouche sur les phénomènes de la digestion. En extrayant, avec la pompe, de nombreux spécimens de suc gastrique à diverses périodes de la digestion, il démontra que dans les premiers instants après la préhension des aliments—de $\frac{3}{4}$ à 1 et même 2 heures,—il n'y a pas d'acide hydrochlorique libre ; on ne le rencontre que plus tard. Il prouva de plus que, aussi longtemps que l'acide hydrochlorique n'apparaissait pas, la fécule continuait à se transformer en glycose—l'iodure de potassium ne donne alors qu'une couleur jaune brillante—tandis que, après l'apparition de l'acide hydrochlorique, la fécule n'est plus altérée—coloration bleue par l'iodure de potassium.—Il y a, par conséquent, une première période de la digestion stomacale, pendant laquelle la salive agit seule ; et une seconde pendant laquelle la digestion de l'albumine commence, ou, du moins, est en pleine activité.—*Med. Press and Circ.*

De l'usage de l'acide salicilique.

Le Dr. William Squire, dans une communication au "British Medical Journal" (Avril 26 1879) sur les deux effets indépendants de l'acide salicilique, l'effet germicide et l'effet anti-fébrile, dit : il y a plusieurs cas où il serait avantageux de faire usage de ses deux effets, et d'autres cas, où l'effet anti-fébrile est distinctement aidé par l'effet germicide ; c'est tellement le cas que la fièvre paraît disparaître plus facilement que lorsqu'on donne une préparation saline. Ceci se remarque dans la scarlatine angineuse, et quelquefois dans la diphthérie, que l'acide soit appliqué pur, directement à la gorge ou mélangé dans un mucilage, ou au moyen de glycerine, ce qui convient le mieux pour le dissoudre. ʒss de glycerine chaude dissout ʒss d'acide salicilique. Ceci est au-delà de ce qu'il faut ; dès que ce mélange se refroidit, soit qu'il se solidifie ou qu'il dépose une partie de l'acide, dans les deux cas, il se dissoudra facilement à la chaleur, et peut être facilement mélangé dans une quantité égale d'eau chaude, il peut être donné à petites doses avec ou sans autre boissons, ou bien encore la solution suivante peut être donnée seule ou dans un peu de crème : acide salicilique, grs. v dans ʒj de glycerine. De cette manière, la bouche et la gorge sont non-seulement nettoyées, mais la fièvre disparaît bientôt. Ce n'est que lorsque la fièvre est forte qu'il faut continuer l'acide salicilique à haute dose. Quand la fièvre se montre moins grande, il suffit de prescrire la solution ci-haut mentionnée et ordonner ʒss à ʒj à être mélangé à ʒi d'eau chaque fois qu'elle est administrée. Cette dernière est assez forte pour un adulte, et il est mieux de faire prendre un peu d'eau à la suite. On peut encore préparer ʒss de glycerine dans ʒviii d'eau, ce qui fait un mélange agréable, pris fréquemment, ou toutes les deux heures, non-seulement diminuera la fièvre, mais en même temps il améliore la gorge. Une préparation de grs. ij à l'once est aussi efficace comme antiseptique, et peut être

employée avantageusement par atomisation ! Lorsqu'on désire l'effet anti-fébrile, on peut donner en même temps le salicilate de soude, grs. xv, ce qui équivaut à grs. x de l'acide. Ceci est cependant contre-indiqué dans les congestions de reins, ou albuminurie, vu que cet acide est excrété par les reins. Cette manière d'administration convient mieux à la fièvre scarlatine qu'à la diphthérie, ou la nécessité de donner le fer restreint l'usage de l'acide salicilique à des intervalles où l'on administre fréquemment en petites quantités une solution plus forte. Dans l'érysipèle, l'acide salicilique sous aucune forme n'est avantageux, non-seulement il intervient à l'usage du fer qui est essentiel, mais il y a peu de cas fébrile dans lequel il y a si peu à combattre comme dans l'érysipèle.

Dans la fièvre typhoïde, l'usage de l'acide salicilique présente des avantages sur le salicilate de soude. La solution de glycerine agit bien dans le diabète, ayant l'avantage d'arrêter la formation du sucre, ce que le salicilate de soude ne peut arrêter.

Dans ce but, l'acide doit être donné à hautes doses ; il peut prendre la place de l'acide carbolique, en rendant les diabétiques moins souffrants et moins exposés aux furoncles et à la suppuration. Dans le catarrhe de la gorge, ou au commencement d'un rhume ordinaire, la solution faible d'acide salicilique agit avantageusement. Pour arrêter les réactions fébriles de la phthisie, il est encore préférable, il agit aussi comme sédatif au pueumo-gastrique et la solution faible de glycerine dans l'eau soulage la toux. Comme remède contre la coqueluche, cette solution agira mieux que l'insufflation de poudre dans le larynx. La fièvre de foin est arrêtée en introduisant dans les narines une solution de grs. j à l'once. La difficulté de faire un plus grand usage de l'acide salicilique est son peu de solubilité dans l'eau, mais ceci a été exagéré. Les solutions de grs. j à grs ij à 3j se gardent claires ou déposent légèrement, mais théoriquement elles peuvent cependant perdre grs. 1/15.—*British Medical Journal.*

Le Chloramyle comme un Anesthésique.

Le Chloramyle, mélange de chloroforme pur et de nitrite d'amyle a récemment été employé comme anesthésique, à l'Hôpital de Londres, par Mr. Rivington, Chirurgien de l'Hôpital. Le premier patient sur qui on en fit l'essai était un homme fort, et l'opération ne fut simplement que l'ouverture d'un sinus. Le patient aspira le mélange librement et confortablement, sans symptômes de malaise, le pouls augmenta immédiatement de force et de vitesse, la respiration était plus fréquente et plus courte. Dans l'espace de trois minutes, le patient commença à se débattre, et en moins de quatre minutes, le pouls tomba tellement vite que pour un moment il était imperceptible ; la respiration devint vite et basse ; les maxillaires parurent fermés comme dans les spasmes, les lèvres étaient bleues, les yeux hagards, la pupille gauche grandement dilatée, la pupille droite, au contraire, moins dilatée (à peu près de la grosseur d'un cathéter no. 8) ; la respiration était gênée et criarde, comme si elle était due à des spasmes du larynx. Avec grande difficulté la bouche fut ouverte, tout aussitôt ces symptômes disparurent, et dans l'espace de deux minutes le patient revint à lui sans toutefois passer par les troubles que cause le chloroforme après son administration. La faible opération ne lui fut faite que lorsqu'il fut complètement revenu à lui. Il dit lui-même croire que l'anesthésique avait paru lui faire moins ressentir la douleur.

Le patient suivant qui fut anesthésié fut une jeune femme de 25 ans, souffrante de chous-fleur à la vulve. Mr. Rivington coupa ces excroissances, arrêtant l'hémorragie par la pression et l'application du cautère actuel. Elle était en bonne santé. Elle aspira le chloramyle confortablement et dans l'espace de cinq minutes fut complètement sous l'influence de l'anesthésique. Le pouls demeura tout le temps fort et régulier, la respiration était facile. Comme dans le cas antécédent, elle se remit sans les suites désagréables que produit le chloroforme.

La troisième opération était d'enlever un os carié de la main ; le patient était un homme vigoureux. Dans l'espace de six minutes il était complètement anesthésié. Pendant la première minute le pouls devint intermittent, mais cela diminua à la troisième minute ou le pouls devint très-régulier. La respiration resta facile. Le patient se remua violemment, mais revint bientôt à lui sans agitation ou babil.

Dans chaque cas, les patients furent sans mal de cœur. Le mélange leur fut administré de la même manière que l'on administre le chloroforme dans un hôpital, mais la quantité dont on se sert est plus grande que pour le chloroforme. Il faut observé que, une fois le patient sous l'effet du chloramyle, une très-petite quantité de ce mélange suffit pour maintenir l'effet narcotique. Tous les patients recouvrent confortablement, sans vomissements ou troubles désagréables. Dans les deux derniers cas, les pupilles demeurèrent d'égales grandeurs, les yeux regardant en haut, avec clignotement latéral, le globe oculaire gardant un parfait parallélisme. Le mélange fut obtenu de MM. Bass Brothers & Co.

Le Dr. R. Sanford fut le premier à parler du chloramyle. D'après des expériences sur des animaux, il est venu à la conclusion que ce mélange est plus sûr et certain pour l'anesthésie générale que le chloroforme, " et depuis qu'il a été essayé, il paraît aussi certain que l'éther sulfurique, et moins dangereux." Il dit de plus, " en administrant le chloramyle la figure du patient devient congestionnée plus vite qu'avec le chloroforme ; mais continuez l'administration du mélange et la figure ne pâlit pas. Le cœur et la respiration sont tenus à l'état normal pendant le temps que dure l'anesthésie." Le Dr. Sanford prétend de plus que le chloramyle empêche la syncope et l'asphyxie. La formule dont il se sert est comme suit : chloroforme de Squibb, Oj. nitrite d'amyle, ʒij. Il suggère que la quantité soit diminuée pour une opération longue et continue. M. J. F. Clover en revisant la communication du

Dr. Sanford dans le No. du "London Medical Record" de Janvier, dit qu'il a fait l'essai de ce mélange dans dix cas. L'anesthésie fut produite de suite, sans excitations dans aucun des cas ; mais trois souffrirent de nausées après, deux vomirent et demeurèrent une heure de temps dans la même condition que le chloroforme pris seul aurait produite, mais comme les vapeurs sont moins fortes, les patients, généralement, l'aspirent plus facilement que le chloroforme. (Mr. Clover croit) que l'on s'est prononcé un peu vite sur l'efficacité du remède. — *British Medical Journal*.

Usage de la glycérine créosotée dans les ulcérations du col de l'utérus.

Mendessohn prétend avoir retiré de grands bénéfices en peignant les portions ulcérées du col de l'utérus avec la solution suivante :

R. Créosote pure,.....	2 grammes (3ss)
Glycérine.....	50 " (ʒjss)
Alcool.....	25 " (ʒvi)

Il appliquait cette solution tous les jours ou tous les deux jours, pendant une période de temps variant de 12 à 40 jours.

Il traita trente-sept malades en tout ; vingt-huit souffrirent d'ulcérations simples ou d'érosions ; vingt-six d'entre elles guérèrent, chez deux il y eut beaucoup d'amélioration de la santé. De sept cas d'ulcérations granuleuses et fongoides, six guérèrent et un fut soulagé. Le nombre moyen de jours sous traitement fut de dix-sept ; une seule malade y fut soumise durant quarante quatre jours, vu que dans ce cas, il y avait complication provenant de métrite avec leucorrhée considérable.

Deux cas d'ulcérations chancreuses furent traités avec la glycérine créosotée durant trente à quarante jours, sans succès, en sorte que l'auteur fut obligé d'avoir recours à l'iodeforme, ce qui amena une prompte guérison. — *London Med. Record*,

Désinfection.

Instruction du comité national de santé. Etats-Unis.

La désinfection est la destruction des poisons des maladies infectieuses et contagieuses.

Les substances qui masquent les odeurs, ne sont pas pour cela désinfectantes, et les désinfectants ne sont pas nécessairement odorants.

La désinfection ne peut-être compensée ni par la propreté, ni par la ventilation.

I.—DES MEILLEURS DÉSINFECTANTS.

10. Le soufre en fumigation.

20. Le sulphate de fer (couperose) dissous dans l'eau dans la proportion d'une livre et demie au gallon, pour les terroirs, égouts, etc.

30. Le sulphate de zinc et le sel commun dissous ensemble dans l'eau, dans la proportion de quatre onces de sulphate de zinc et deux onces de sel au gallon pour les linges, etc., etc. N. B. L'acide carbolique n'est pas mentionné dans cette liste pour les raisons suivantes : il est très difficile de déterminer la qualité de cet article dans le commerce, et l'acqureur n'est jamais certain de lui conserver sa force ; en outre, lorsqu'il est de bonne qualité, il est dispendieux, et l'expérience nous prouve qu'il doit être employé en grande quantité pour être de quelque utilité ; par sa forte odeur, il se prête à donner de fausses sécurités.

II. — QUELLE EST LA MANIERE DE SE SERVIR DES DESINFECTANTS ?

1. *Dans la chambre du malade.*—Les agents les plus utiles sont l'air frais et la propreté. Tout le linge qui sert aux patients, hardes, essuies-mains, draps, etc., etc., lorsqu'on le lui enlève, doit, même avant de sortir de la chambre, être placé dans un sceau ou une cuve remplie d'une solution bouillante de zinc, si c'est possible.

On doit recevoir dans des vases, contenant une solution de sulfate de cuivre, ou, lorsque ceci est impraticable, on doit immédiatement purger par cette solution toutes les expectorations, matières fécales. etc. etc. On doit aussi passer à la même solution tout ce qui sert au patient.

Toutes les garnitures, ameublements qui ne sont pas nécessaires, spécialement les tentures, tapis, tapisseries, doivent, s'il est possible, être enlevés de la chambre au commencement, sinon elles doivent y demeurer pour y être purifiés par les fumigations subséquentes.

20. *La fumigation* avec le soufre est la seule méthode praticable pour désinfecter la maison. Pour cela les chambres que l'on veut désinfecter doivent être vacantes. Les linges trop gros et trop pesants, les couvertures, la literie, et les autres articles qui ne peuvent être traités avec la solution de zinc doivent être ouverts et exposés durant la fumigation aussi directement que possible. On place le soufre dans des casseroles de fer supportées par des briques placées dans des cuves contenant un peu d'eau. On fait chauffer la casserole avec des charbons ardents où à l'aide de l'alcool, et il faut que la chambre reste fermée au moins vingt-quatre heures. Pour une chambre d'environ dix pieds carrés, on doit employer au moins deux livres de soufre ; pour des chambres plus grandes, on doit augmenter la quantité en proportion.

30. *Dépendances.*—Les caves, les cours, les étables, les égouts, les latrines, les étangs, les canaux, etc., etc., doivent être fréquemment et libéralement traités avec la solution de sulfate de cuivre. Elle est aisément préparée en immergeant dans une tonne d'eau un panier contenant environ soixante livres de sulfate de cuivre.

40. *Linge de corps, de lit, etc.* Il est préférable de brûler tous les articles qui ont été en contact avec les personnes affectées de maladies contagieuses ou infectieuses. Les articles trop dispendieux pour être détruits doivent être traité comme suit :

(a) Les cotonnages, tes toiles, les flanelles, les couvertures, etc., etc., doivent être ébouillantés avec la solution de sulphate de zinc. On doit les plonger dans cette solution pièce par pièce, s'assurer qu'elles sont bien trempées et les laisser bouillir au moins une demi-heure.

(b) Les étoffes de laine pesante, les soieries, les fourrures, les couvertures doublées, piquées, les lits, et autres articles qui ne peuvent pas être traités avec la solution de zinc doivent être suspendus dans la chambre durant la fumigation, toutes leurs parties doivent être bien exposées, les poches tournées à l'envers. Ensuite, ils doivent être exposée au grand air, battus et secoués.

Les coussins, les lits, les matelats de laine, les tapisseries, etc., etc., doivent être défaits, le contenu enlevé et étendu, et soigneusement soumis à la fumigation. Les tapis y sont bien soumis et exposés sur le plancher, mais ils doivent être ensuite enlevés, pour être exposés au grand air, battus et secoués.

50. Les *cadavres* doivent être entièrement lavés avec une solution de zinc d'une force double, ils doivent ensuite être enveloppés dans un linceul humecté avec la solution de zinc, et enterré immédiatement.

Lorsqu'il y aura possibilité, on devra se servir de cercueils métalliques, ou doublés en métal, ou imperméables à l'air, il faudra absolument se servir de ces cercueils-là, lorsque le corps devra être transporté à des distances considérables.

(The Sanitarian)

Poudre de Dover.

D'après le *Pacific Medical and Surgical Journal*, on vante beaucoup la nouvelle méthode de remplacer le sulphate de potasse par le bromure de potassium dans la poudre de Dover.

Nouvelle méthode d'évaluer les composés chimiques des céréales.

MM. Hayes, de Roxbury, et Jackson, de Boston, Mass., ont découvert un moyen facile de connaître approximativement la quantité des composés chimiques des céréales. Fendez longitudinalement un grain de blé-d'inde, plongez-le dans une solution aqueuse de sulphate de cuivre, il n'y aura que le germe qui sera coloré en vert et vous aurez ainsi une belle ligne de quantité entre les phosphates par la formation du phosphate de cuivre. Ouvrez un grain de blé-d'inde, plongez-le dans une solution de sulph-hydrate d'ammoniaque, le germe deviendra bientôt d'une couleur olive-foncé, ce qui est dû au changement des sels de fer en un sulphure de ce métal; la couleur foncée produite par l'ammoniaque combinée avec la couleur jaune du végétal produit le vert-olive. De plus, en prenant des échantillons de blé-d'inde, ou autres grains, en les fendant et en les plongeant dans la teinture d'iode, la quantité de l'amidon et de la dextrine est distinctement définie, parce que l'iode colore l'amidon en bleu intense et la dextrine en rouge foncé ; il résulte de ceci : qu'un beau violet (étant la combinaison du rouge et du bleu) indique la présence de l'amidon et de la dextrine mélangés dans le grain. On a qu'à extraire l'huile de la partie dure et transparente du blé-d'inde par le moyen de l'alcool ou de l'éther, pour que la teinture d'iode nous montre la présence de l'amidon et du gluten combinés dans cette partie du grain. Par ces moyens nous pouvons aisément nous rendre compte de la quantité exacte et précise des phosphates que contiennent nos céréales, tels que : fer, dextrine, amidon, huile, et ainsi par nos propres yeux, nous pouvons avoir un estimé approximatif des proportions relatives de ces substances.—*American Miller.*

(*The Sanitarian.*)

Nouveaux Eléments.

Depuis 1877, on a découvert les nouveaux éléments suivants en chimie : *Davyum*, découvert par Kern, et ainsi appelé du nom de Sir Humphrey Davy ; *Mosandium*, découvert par le professeur Lawrence Smith, de Louisville, Ky., et ainsi appelé du nom du chimiste Suédois, Mosander ; *Philippium*, découvert par DeLafontaine, et ainsi appelé du nom de Philippe Plantamour, de Genève ; *Decipium*, découvert par DeLafontaine, et ainsi appelé à cause de ses propriétés décevantes (de *decipio*, décevoir) ; *Neptunium*, annoncé par Hermann en 1877, *Scandium*, signalé (le 12 mars 1879) par Nilson, d'Upsala.—*New Remedies—St. Louis Clin. Rec.*

Pour tarir le lait.

A une assemblée de l'Académie de Médecine de New-York, presque tous les membres se sont accordés que le meilleur plan pour tarir le lait chez les mères qui ne nourrissaient pas est de laisser les seins *entièrement dans le repos* ; pas de pompes, d'onguents, de Belladone, de frictions etc.—*New-York Med. Record.*

[Note Editoriale.] A l'hospice de la maternité Ste. Pélagie, à Montréal, cette pratique de laisser les seins dans un repos parfait a toujours été suivie avec le plus grand succès, sans le moindre inconvénient.

Cette pratique est aussi recommandable même pour les mères qui ont allaité leur enfant, après le sevrage ; cependant la prescription suivante a souvent donné des bons résultats, lorsque la sécrétion du lait était très-abondante :

R. Essence de menthe poivrée.....	(3jss)
Essence de bergamotte.....	(3jss)
Camphre.....	(3ss)
Huile de ricin.....	(ʒiijss)

Triturer d'abord les essences avec le camphre, et après solution ajouter graduellement l'huile, employer en application sur le sein recouvert de ouate.

Pour atteindre la longévité.

Celui qui recherche une vie longue et agréable doit s'efforcer de posséder toujours la sérénité d'âme, et éviter avec soin tout ce qui excite ses sensations d'une manière trop violente. Rien ne consume plus promptement les forces de la vie que la violence des émotions de l'esprit. Nous savons que les inquiétudes et les troubles peuvent détruire le corps le plus robuste ; nous savons que la peur et la crainte, bien plus, que l'excès de la joie, deviennent mortelles. Ceux qui sont d'une nature froide et d'esprit tranquille, chez qui rien ne peut faire une impression trop puissante, qui n'ont pas l'habitude de s'exciter soit par une grande douleur ou une grande joie, ont les meilleures chances de vivre heureux et vieux de cette manière. Conservez, par conséquent, en toutes circonstances, une situation d'esprit que ni le bonheur, ni le malheur, peut troubler outre mesure. N'aimez rien trop violemment ; ne haïssez rien trop passionnément ; ne craignez rien trop fortement.—*The Sanitarian.*

Concours.

La Société médicale d'Amiens, dans sa séance du 6 août 1879, a décidé de mettre au concours les questions suivantes :

Pour l'année 1880, Du Vaginisme.

Pour l'année 1881, De la Fissure à l'anus.

Une Médaille d'or de la valeur de 200 francs sera attribuée à chaque question. Une autre Médaille d'or de la même valeur sera décernée au Médecin du département de la Somme qui aura présenté le meilleur travail sur un sujet quelconque ayant trait aux sciences médicales. Les mémoires inédits, manuscrits et écrits lisiblement doivent être envoyés dans les formes académiques au Secrétaire de la Société, avant le 1er Avril de chaque année.

Le Secrétaire : DR LEROY.

INSTITUT MÉDICAL.

La première séance régulière de l'Institut Médical de la Faculté de Médecine de l'Université Victoria de Montréal pour la session 1879-80 a eu lieu le 29 Novembre dernier à l'Ecole de Médecine.

Le résultat des élections comporte les noms suivants :

Chs. Larocque, Président,
 L. J. Blondin, 1er Vice-Président,
 Em. St. Jacques, 2me Vice-Président,
 J. M. Robillard, Secrétaire-Archiviste,
 Ferd. St. Jacques, Assist. Secrétaire-Archiviste,
 C. H. W. Beaupré, Secrétaire-Correspondant,
 M. G. Huot, Assist. Secrétaire-Correspondant,
 S. Lamarche, Secrétaire-Trésorier.

L. de Vaudreuil, J. E. E. Roy, A. Comyré, membres actifs du comité de régie.

Les séances de l'Institut Médical ont lieu tous les samedis à 7 heures P.M.

CHS. LAROCQUE, Président.
 J. M. ROBILLARD, Sec.-Arch.

Le premier article de la constitution de l'Institut Médical comporte que cet Institut " est fondé dans un but d'union et " d'instruction mutuelle en médecine." Le simple énoncé de cet article est sans doute suffisant pour démontrer toute l'importance de cet institution et la grandeur des services qu'elle peut rendre.

Ce serait une erreur bien grave de croire que la science de la médecine n'intéresse que la mémoire ; au contraire, il n'y a peut-être pas de science qui demande une plus grande somme de raisonnement que la médecine.

Or, il serait facile de se convaincre de l'utilité d'une association qui aurait pour but de forcer, pour ainsi dire, l'élève à venir de temps à autre exposer au public le profit qu'il a

pu tirer des leçons de ses maîtres, ou des études faites soit au cabinet, soit au lit des malades. C'est là l'avantage que présente l'Institut Médical.

Chacun est appelé tour-à-tour à lire, à discuter, à faire part en un mot de ses observations. Enfin, la tribune est libre. N'est-ce pas là un excellent moyen présenté à l'étudiant en médecine pour raisonner les nombreuses connaissances qui doivent orner sa mémoire ?

Que chacun donc y mette de la bonne volonté et ne manque pas cette excellente occasion de s'instruire et d'instruire ses amis, tout en s'amusant.

Collodion Styptique.

R. Acide tannique.....	ij
Alcool absolu.....	ss
Ether sulphurique.....	ijss
Collodion Q. S. ad.....	3 xij

Hospital Gazette.

Poudre de Tully.

R. Poudre de camphre	} ā ā ̄j
Craie préparée	
Extrait de réglisse	
Sulphate de morphine, gr. j	

La dose de cette poudre est la même que celle de la poudre de Dover.

Mixture de Ricord.

R. Iodure rouge de mercure.....	gr. iv ;
Iodure de potassium.....	3 j
Extrait fluide de salspareille composé.....	3 j
Eau, Q. S. ad.....	3 v

Dose : Une cuillerée à thé trois fois le jour dans les affections syphilitiques,

BIBLIOGRAPHIE.

Transactions of the College of Physicians of Philadelphia,

THIRD SERIES, VOL. IV, 1879.—LINDSAY & BLAKISTON.

Voilà un bien beau volume et rempli d'intérêt. Il contient les derniers essais lus, devant le Collège des Médecins de Philadelphie, depuis Août 1877 jusqu'à Juillet 1879 inclusivement.

Nous signalerons les plus remarquables, ceux qui, à notre sens, méritent une mention spéciale et que nous nous proposons de reproduire, en partie dans "l'Abeille Médicale" pour le plus grand bénéfice de nos lecteurs :

Cas de paralysie spinale. Dr. James Tyson.

Cas d'endocardite ulcéralive avec pyhémie et mort consécutive à la perforation du cœur. Dr. J. M. Keating.

Météorologie et épidémies en 1877. Dr. J. Cluman.

Une endémie de fièvre typhoïde causée par un système défectueux d'égouts. Dr. W. V. Keating.

Des égouts et la fièvre typhoïde (leur rapport). Dr. G. Hamilton.

Valeur de la méthode de Teale, ou la dilatation forcée du sphincter de la vessie chez la femme, par le Dr. H. Dawson.

Enfin le rapport d'un cas remarquable de gestation ventrale congénitale. Nous en donnons aujourd'hui la reproduction.

Dispensaire de la Providence.

M. le Dr. J. A. Leblanc a été le médecin en service dans ce Dispensaire durant le mois de Novembre 1879.

Le total des ordonnances a été de 2150, et celui des visites de 175.

M. le Dr. G. O. Beaudry est chargé du service pour le mois de Décembre.

Ongle incarné.

Dans le *Medical Journal and Examiner* de Chicago, le Dr. Andrews annonce l'opération suivante, comme celle d'un chiropodiste du nom de Willard :

Il n'extrait pas l'ongle, ni ne tranche les chairs qui le recouvrent, mais il enlève un ellipse étroit de tissu près de l'ongle et parallèle à son bord, prétendant que le bord lui-même, là où il est accolé à l'angle de l'ongle, a une structure particulière adapté à son siège, et ne doit pas être sacrifié. Après l'ablation de cette languette de tissu, il rapproche les bords de la plaie au moyen de sutures fines, éloignant ainsi de l'ongle le bord de la peau, et effectuant une guérison.

Pacific Med. and Surg. Journal.

Constipation.

Le nerprun, *rhamnus frangula* est un excellent remède comme cathartique et laxatif, surtout en combinaison avec d'autres médicaments. D'après des essais répétés, nous obtenons de meilleurs effets du *rhamnus purshiana*, ou *cascara sagrada*, sous forme d'extrait fluide. Une excellente combinaison dans la constipation résultant d'atonie du canal alimentaire, est la suivante :

R. Ext. fl. de cascara sagrada ʒj
 Ext. de malt } ā ā ad ʒjv
 Sirop simple }
 M. S.—ʒj, trois fois le jour.

St. Louis Clin. Record.

Statistiques Vitales de la Cité de Montréal pour le mois de Novembre 1879.

SEXE.		QUARTIERS.	
Masculin	125	Ste. Anne	34
Féminin	140	St. Antoine.....	37
		St. Laurent.....	17
Total	265	St. Louis.....	31
		St. Jacques.....	55
		Ste. Marie.....	60
		Ouest.....	2
		Centre.....	1
		Est.....	4
		Inconnus.....	1
		Hôpital Civique.....	9
		Hôtel-Dieu.....	8
		Hôpital Anglais.....	2
		Autres Institutions.....	4
		Total	265
CONDITIONS.		MORT-NÉS.	
Mariés	64	Canadiens-Français	5
Veufs.....	8	Catholiques parlant l'anglais.....	1
Veuves	14	Protestants.....	2
Célibataires	30	Total	8
Enfants.....	149	Masculin 5; Féminin 3.....	8
Total	265		
NATIONALITÉS.			
Canadiens-Français.....	171		
Canadiens-Anglais	61		
Irlandais.....	20		
Anglais	5		
Ecossais.....	2		
Autres nationalités.....	5		
Inconnues	1		
Total	265		

AGES.	Canadiens-Français.	Catholiques parlant l'anglais.	Protestants.	Total.
Au-dessous d'un an	50	11	9	70
De 1 à 5 ans.....	51	2	5	58
" 5 à 10 "	13	2	1	16
" 10 à 15 "	3	2	0	5
" 15 à 20 "	1	5	5	11
" 20 à 30 "	10	5	11	26
" 30 à 40 "	7	1	3	11
" 40 à 50 "	4	5	2	11
" 50 à 60 "	8	1	3	12
" 60 à 70 "	10	2	6	18
" 70 à 80 "	7	5	4	16
" 80 à 90 "	6	2	2	10
" 90 à 100 "		1	0	1
Inconnu.....				0
Total.....	170	44	51	265

CAUSES DE LA MORTALITÉ.			
<i>1re Classe.—Maladies Zymotiques.</i>		<i>Autres maladies Cerveau et système nerveux.....</i> 13	
Variole.....	60	Maladies des org. de la circ.	12
Scarlatine.....	3	Bronchite.....	3
Diphthérie.....	9	Pneumonie.....	5
Croup.....	3	Maladies des org. respiratoi.	4
Copueluche.....	0	Maladies des org. digestifs.	9
Fièvres Typhoïdes.....	9	Autres maladies locales....	5
Autres Fièvres.....	1	Total.....	63
Dysenterie.....	1	<i>4me Classe—Mal. de Développement.</i>	
Diarrhée.....	6	Naissance prématurée.....	11
Choléra Infantum.....	1	Débilité Infantile.....	11
Autres maladies Zymotiques	3	Dentition.....	6
Total.....	96	Vieillesse.....	7
<i>2me Classe—Mal. Constitutionnelles.</i>		Débilité Chronique.....	5
Cancer.....	6	Autres maladies de Développement.....	0
Phthisie.....	34	Total.....	40
Autres maladies Constituti.	9	<i>5me Classe—Décès par Violence.</i>	
Total.....	49	Accidentelles.....	6
<i>3me Classe—Maladies Locales.</i>		Autres causes.....	1
Céphalite.....	4	Inconnues.....	10
Apoplexie.....	0	Total.....	17
Paralysie.....	3	Grand Total..... 265	
Convulsions.....	5		

BUREAU DE SANTÉ, MONTRÉAL, Décembre 1879.

Il y eut 265 décès durant le mois de Novembre dernier—19 de plus que dans le mois d'Octobre—mais 46 de moins qu'en Novembre 1878.

265 décès pour le mois représentent une proportion annuelle de 23.55 par 1000 de la population.

170 décès eurent lieu chez les Canadiens-Français, 44 chez les Catholiques parlant l'anglais, et 51 parmi les Protestans.

Il y eut 9 décès par la diphthérie—1 de plus que dans le mois précédent—et 3 de moins qu'en Novembre 1878. 9 décès eurent lieu par les fièvres typhoïdes, 2 de plus que dans le mois précédent, mais 2 de plus que dans le mois correspondant de l'an dernier.

60 décès furent causés par la variole—20 de plus que dans le mois précédent—mais 30 de moins qu'en Novembre 1878. De ce nombre 45 n'étaient pas vaccinés, 10 rapportés comme ayant été vacciné, 5 dont on n'a pu avoir aucune information 51 furent parmi les Canadiens-Français, 4 parmi les catholiques parlant l'anglais et 5 parmi les protestants. 48 de ces décès eurent lieu dans la partie Est de la ville et 3 dans la partie Ouest, 9 à l'Hôpital Civique. Les rues dans lesquelles il y eut le plus de décès sont les rues Wolfe 17, Maisonneuve 3, Plessis 4, et Ste. Catherine 5.

On voit qu'il y eut 60 décès par la variole durant le mois dernier. 30 de moins que dans le mois de Novembre 1878. De ces 60 décès 17 eurent lieu dans la rue Wolfe. On peut facilement se rendre compte de l'excès de décès dans cette rue. L'année dernière lorsqu'on fit la vaccination publique dans cette rue, au-delà de 80 enfants, que les parents refusèrent de faire vacciner, demeurèrent exposés à la contagion et lorsqu'on recommença cette année la vaccination, un grand nombre de parents refusèrent encore de protéger leurs enfants. Cependant depuis quelques semaines les familles plus que par le passé ont eu recours à la vaccination. Aussi remarque-t-on dans la rue Wolfe une diminution dans les décès par la variole.

Il n'y a plus que 7 patients à l'Hôpital des variolés. L'année dernière à cet époque il y avait 18 malades.

Plusieurs articles ont dernièrement paru dans les journaux mettant le public sous l'impression que les fièvres typhoïdes faisaient de grands ravages. Nous n'avons cependant aucune raison de nous alarmer. Il n'y eut que 9 décès par ces fièvres durant le mois dernier. J'ai commencé à faire des recherches sur les causes des fièvres typhoïdes. Le Dr. Bell, médecin interne de l'Hôpital Général Anglais, a eu l'obligeance de préparer une liste donnant le nom et la résidence de tous les cas de fièvres typhoïdes reçues dans cette Institution après le 1er Juillet.

Comme nous avons enregistré dans le département des statistiques les décès par la diphthérie et les fièvres typhoïdes d'après le numéro des rues, nous pourrons ainsi faire des recherches sur les causes de la mortalité par ces deux maladies.

A. B. LA ROCQUE, M. D.

Officier de Santé.

J. G. BIBAUD, M.D.

VISITES ET CONSULTATIONS,

EN VILLE ET A LA CAMPAGNE

HEURES DE BUREAU :

De 8 à 9 hrs. A.M. De 12½ à 2 hrs., et de 5 à 8 hrs. P.M.

NO. 30, RUE ST. DENIS, MONTRÉAL